



Séance extraordinaire du conseil de la Ville du 22 février 2021 à 13 h 00

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Aucun

2. RÉFLEXION

2.1 Lecture de la réflexion

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Aucun

5. CORRESPONDANCE

5.1 Aucun

6. DIRECTION GÉNÉRALE

6.1 Aucun

7. FINANCES

8. CAPITAL HUMAIN

8.1 Aucun

9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

9.1 Signature d'une entente à intervenir avec Hydro-Québec relativement à l'alimentation électrique de la nouvelle usine de production d'eau potable (CV21-3651)

10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL

10.1 Aucun

11. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

11.1 Aucun

12. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Aucun

13. ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

14. DÉVELOPPEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

14.1 Aucun

15. INGÉNIERIE ET ENVIRONNEMENT

15.1 Aucun

16. TRAVAUX PUBLICS

16.1 Aucun

17. URBANISME

17.1 Aucun

18. RÈGLEMENTS

18.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT

18.1.1 Aucun

18.2 ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT

18.2.1 Aucun

18.3 ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENT

18.3.1 Aucun

18.4 ADOPTION DE RÈGLEMENTS

18.4.1 Adoption du règlement no RV21-5327 décrétant des travaux de construction d'une usine de traitement d'eau potable et nécessitant un emprunt de 79 825 775 \$ à cette fin

18.5 DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT

18.5.1 Aucun

19. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

19.1 Aucun

20. PÉRIODES DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

20.1 Aucun

21. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

21.1 Aucun

22. LEVÉE DE LA SÉANCE